



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 012 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 13 décembre 2004

—
Présidente

Mme Marlene Catterall

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le lundi 13 décembre 2004

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.)): La 12^e séance du Comité permanent du patrimoine canadien est ouverte.

Bev Oda m'a demandé de présenter tout de suite une motion dont nous traiterons donc en premier. Comme dirait le président, il y a eu des discussions entre les partis.

Madame Oda, voulez-vous présenter une version modifiée?

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Merci, madame la présidente.

Je voudrais proposer un amendement favorable à la motion présentée. Il s'agirait de... au deuxième paragraphe de la motion initiale, on mentionne la fin de cette session-ci. Je voudrais modifier cela, si possible. Ainsi, on lirait au deuxième paragraphe qu'en réponse à la demande des communautés artistiques et culturelles du Canada et de la Fédération canadienne des municipalités pour la reconduction du programme Un avenir en art, la ministre du Patrimoine canadien ferait rapport à la Chambre avant l'ajournement de Noël de l'intention de ce gouvernement de renouveler éventuellement ce programme et qu'il serait renouvelé à même des crédits votés éventuellement.

La présidente: Il y a une seule difficulté à cela. Si je ne m'abuse, la Chambre ajourne demain. Si nous disons avant la fin de cette semaine, cela veut dire demain, et je ne suis pas sûre que ce soit possible.

Mme Bev Oda: Ne peut-elle pas faire rapport à la Chambre par écrit?

La présidente: Elle pourrait le faire.

Mme Bev Oda: Je pense les membres du comité seraient d'accord.

La présidente: Très bien, donc on dira « faire rapport à la Chambre ».

Madame Bulte.

L'hon. Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Je me demandais si nous pourrions demander à la ministre de faire une annonce publique avant la fin de la semaine? Si la Chambre ne siège pas mardi, au lieu de dire « à la Chambre » cela répondrait à notre objectif, n'est-ce pas?

Nous ne voulons pas attendre que la Chambre reprenne ses travaux, n'est-ce pas?

Mme Bev Oda: Je vais poser la question aux représentants du parti ministériel ici présents. L'expression « faire rapport au public » constitue-t-elle un engagement ferme?

L'hon. Sarmite Bulte: Je dis tout simplement que c'est une façon de libeller la motion.

Mme Bev Oda: Au nom des communautés artistiques, je veux m'assurer que l'engagement pris par le gouvernement, que ce soit une annonce publique ou un rapport à la Chambre, peu importe, est ferme et que les communautés culturelles sauront à quoi s'en tenir en ce qui concerne ces programmes.

L'hon. Sarmite Bulte: Madame la présidente, je suis d'accord avec Mme Oda là-dessus. Je voudrais tout simplement un peu de souplesse en l'occurrence et savoir si une annonce publique serait acceptable. C'est ce que j'essaie d'expliquer.

Si, en raison de contraintes de temps, nous ne pouvons pas faire rapport à la Chambre parce que la Chambre ne siège pas, nous pourrions peut-être demander à la ministre une réponse d'ici vendredi.

Mme Bev Oda: Permettez-moi alors de proposer de demander à la ministre du Patrimoine canadien de faire une annonce publique d'ici la fin de cette semaine et de faire un rapport en bonne et due forme à la Chambre au cours de la première semaine de reprise des travaux.

L'hon. Sarmite Bulte: Cela ira.

La présidente: Êtes-vous tous prêts à accepter cet amendement favorable?

(La motion est adoptée.)

Mme Bev Oda: Merci à tous.

L'hon. Sarmite Bulte: Madame la présidente, je n'ai pas demandé la parole officiellement mais avant d'entendre le ministre, je tiens à remercier les membres du comité de la coopération dont ils ont fait preuve à l'occasion de l'étude du projet de loi C-18 qui a été adopté en troisième lecture aujourd'hui.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NDP): Je n'y voyais aucun inconvénient.

La présidente: Au cas où certains membres du comité quitteraient la salle avant la fin de la réunion—si je ne m'abuse, certains d'entre nous sont un peu souffrants—, je tiens à remercier tous les membres du comité qui ont accompli un excellent travail de collaboration au cours des mois derniers. Merci beaucoup à tous et au cas où je ne vous reverrai pas, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Mme Bev Oda: Et à vous pareillement.

La présidente: Maintenant, donnons la parole au ministre.

Je vais demander à M. Schellenberger de présider la séance pendant quelques minutes.

Le vice-président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Monsieur le ministre, merci de comparaître devant nous. Il y a certains membres du comité autour de cette table qui s'intéressent vivement à ce que vous allez nous dire aujourd'hui. Sans plus tarder—étant donné que je fais partie de ceux qui sont un peu souffrants et qu'il se peut que je parte avant la fin de la séance—, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'être venu.

L'hon. Stephen Owen (ministre d'État (Sport)): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux membres du comité.

Jacques Paquette, sous-ministre adjoint, et Tom Scrimger, directeur général de Sport Canada, m'accompagnent aujourd'hui.

Je propose de faire quelques remarques liminaires pendant le temps que vous voudrez bien m'accorder et ensuite je répondrai à vos questions et j'écouterai vos remarques.

Les objectifs généraux de la politique canadienne en matière de sport visent nettement la participation, ce dont nous avons tous profité pendant notre jeunesse, les besoins de nos enfants, et les mesures à prendre pour accroître la santé de la population et l'excellence et la poursuite de l'excellence.

Il arrive que les Canadiens ne s'entendent pas sur l'importance de l'obtention de médailles aux Jeux olympiques et lors d'autres compétitions internationales. Toutefois, nous sommes tous fiers quand nos athlètes se distinguent au plus hauts niveaux dans le monde. Il nous faut une politique en matière de sport qui fasse la promotion de leur épanouissement et les aide à monter sur le podium. Il faut donc participation, excellence et capacité de consolidation des talents. Nous savons qu'il faut de 10 à 12 ans pour qu'un athlète atteigne un niveau de performance de catégorie mondiale, de sorte que la phase d'épanouissement est absolument cruciale.

L'interaction est le quatrième principe de la politique canadienne en matière de sport, ce qui signifie que le gouvernement fédéral, celui qui contribue le plus au financement des sports au Canada, doit travailler avec les gouvernements provinciaux et les associations interprovinciales et territoriales, avec le marché, les entreprises et les collectivités, mais également avec des partenaires internationaux si nous voulons compétitionner sur le plan international.

Monsieur le président, je voudrais prendre quelques instants pour parler des interactions en matière de consolidation de la capacité, d'excellence et de participation.

À l'échelle du Canada et du gouvernement du Canada, je pense assurément que je poursuis mon ambition, que j'espère pousser encore plus loin, d'obtenir une politique interministérielle en matière de sport. Il m'est difficile de songer à un ministère du gouvernement fédéral qui ne soit pas partie prenante dans le dossier du sport.

Bien évidemment, il y a Santé Canada et je travaille avec la ministre de la Santé publique sur des modes de vie actifs et sur des politiques pour promouvoir la santé grâce à l'activité physique. Je travaille avec des ministres influents, Tony Ianno, notamment, pour une participation toute la vie durant. Je travaille avec Ken Dryden dans son rôle à l'égard du développement de la petite enfance en éducation. Et cela va encore plus loin. La politique reconnaît absolument le fait que cela signifie également une éducation et un développement physique de la petite enfance. Je travaille déjà, et je continuerai de le faire, avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Manifestement, dans nos collectivités autochtones éloignées, où souvent règne le désespoir, le sport peut être extrêmement utile, tout comme dans les villes. La stratégie urbaine à l'intention des Autochtones fera appel à des initiatives sportives.

Quand on songe aux Jeux olympiques, par exemple, manifestement, les questions d'immigration et de sécurité sont cruciales mais le ministère de la Justice doit également intervenir sur le plan de la justice communautaire. Des activités parascolaires et en soirée peuvent souvent aider les jeunes à rester dans le droit chemin, car cela les tient occupés et en santé.

Il existe toute une gamme de ministères et d'initiatives au niveau fédéral qui sont capitaux. Nous travaillons avec nos partenaires provinciaux et territoriaux. Jusqu'à présent, depuis deux mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer la moitié des ministres responsables des sports dans leur province. J'entends poursuivre cette entreprise. Ils appuient totalement la politique canadienne en matière de sport. Il y a aussi des initiatives intéressantes avec le gouvernement fédéral.

Nous sommes en train de recueillir des données pour repérer les principales installations sportives à l'échelle du pays afin de déterminer les éventuelles lacunes régionales et garantir, étant donné que nous entendons être l'hôte de manifestations sportives, puisque nous sommes candidats aux Jeux du Canada et à d'autres jeux, que le choix des installations et le financement de ces installations sont répartis de façon égale en l'occurrence.

Nous cherchons d'autres instruments. J'ai proposé un programme d'infrastructure plus particulièrement pour des installations de sport athlétique. C'est un élément sur lequel se portera particulièrement notre attention lors de notre réunion fédérale-provinciale-territoriale en 2005.

• (1535)

Je vais mentionner deux ou trois choses en ce qui concerne les provinces.

Une chose extrêmement importante est le fait que la province de Québec a adopté pour ses trois niveaux de hockey junior, le code normatif de l'Agence mondiale antidopage, et cela témoigne d'un esprit de leadership important pour le pays. De concert avec le ministre responsable des sports au Québec, je vais écrire à tous les autres ministres provinciaux, leur proposant d'en faire autant.

Quant aux entreprises et aux autres interactions, il est manifeste que les entreprises et la collectivité ont un rôle essentiel. Des compagnies comme Canadian Tire financent le sport à l'échelle communautaire. Des sociétés comme Bell Canada et Telus qui ont récemment versé respectivement 18 millions et 4 millions de dollars offriront au cours des prochaines années des fonds pour que des athlètes qui deviendront des athlètes de haute performance, qui ont le talent mais pas assez de financement, puissent être aidés au cours de leur phase de préparation et ce à l'échelle du pays. Il y a donc des liens sur ce plan-là.

À l'échelle internationale, je reviens à l'Agence mondiale antidopage. Nous savons tous que le siège social de cette agence se trouve à Montréal, et Dick Pound, son président, a joué un rôle de chef de file au sein du Comité olympique international pour que soit créée cette association. Nous pouvons tous nous enorgueillir que grâce à notre Centre canadien pour l'éthique sportive, le Canada ait joué un rôle de premier plan car cet organe qui se consacre à l'antidopage et à l'éthique dans le monde, appuie le travail de l'Agence mondiale antidopage à Montréal.

Sur le plan international, bien entendu, les Jeux olympiques de 2010 constituent un important dossier pour le gouvernement fédéral. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, Vancouver et Whistler, et avec le gouvernement provincial, mais le gouvernement fédéral estime qu'il lui incombe de faire de cette manifestation une célébration nationale du sport et de l'excellence, et d'éviter de la confiner à une extrémité du pays. Tous les Canadiens auront donc l'occasion de trouver inspiration à l'occasion de ces jeux et de participer à des activités connexes à l'échelle du pays.

En terminant, toujours sur le plan international, je tiens à parler d'un domaine où je voudrais accroître notre rôle, à savoir le rôle du sport sur le plan de la paix et du développement. La Fondation *Right to Play* de Johann Koss à Toronto joue un rôle de chef de file mondial sur le plan du sport pour les enfants qui sont des amputés des zones frappées par la guerre, pour les enfants qui étaient auparavant des enfants soldats et pour les enfants orphelins du sida. L'Association canadienne des Jeux du Commonwealth est un autre chef de file à cet égard et c'est une des organisations que nous finançons de concert avec l'ACDI pour mener à bien ces initiatives dans d'autres pays. J'ai pris connaissance des réalisations accomplies de par le monde et je pense que nous pouvons éprouver la plus grande fierté en constatant que des Canadiens participent à ce genre d'initiatives qui apportent de la joie par le sport aux enfants qui se trouvent dans des situations de pauvreté et de brutalité.

En conclusion, madame la présidente, pour faire la promotion du sport, je dirais que l'activité n'est pas coûteuse, qu'elle est saine, qu'elle permet d'acquérir des valeurs, qu'elle suscite la collaboration et la notion de gagner et de perdre. Je pense que nous sommes extrêmement stimulés par les valeurs que véhiculent nos athlètes olympiques, nos athlètes para-olympiques et d'autres Canadiens qui excellent dans le sport, et nous sommes nous-mêmes enthousiastes à l'idée d'être actifs, de nous amuser, et de conserver notre santé.

C'était mes remarques liminaires. J'attends avec impatience vos remarques et vos questions.

• (1540)

La présidente: Monsieur Schellenberger.

M. Gary Schellenberger: Merci. Voilà ma chance de nouveau.

J'ai écouté vos propos. Durant la dernière session, j'ai siégé au Comité du sport pendant un certain temps et j'ai trouvé que les calculs prêtaient à confusion. Je sais que le gouvernement a recours abondamment à la caducité des fonds. Lors d'une séance, on nous a annoncé que 90 millions de dollars étaient prévus dans le budget pour les sports et que le ministre avait obtenu 30 millions de dollars, mais au total, nous nous sommes retrouvés avec 100 millions de dollars. Le compte n'y était pas tout à fait mais j'ai découvert qu'une somme de 20 millions de dollars était caduque, c'est-à-dire une économie pour le ministre.

L'essentiel pour moi est que les choses soient claires. On me dit maintenant qu'on a demandé 59,6 millions de dollars de plus et que cela va faire 120 millions de dollars au total. Je ne sais pas comment vous faites vos calculs mais pour moi l'essentiel, et c'est vrai pour bien d'autres choses, c'est un financement durable. Si vous introduisez des clauses de caducité... un bon programme devrait être maintenu. Un mauvais programme devrait être réexaminé et modifié ou supprimé. Comment expliquez-vous les contradictions dans le financement? Actuellement, même si nous disposons de 100 millions de dollars, avec 59,6 millions de dollars supplémentaires, cela devrait faire 159,6 millions de dollars, et voilà qu'on nous annonce 120 millions de dollars. Comment est-ce possible?

• (1545)

L'hon. Stephen Owen: Merci.

Je ne suis pas sûr de savoir où intervient cette somme de 59 millions de dollars.

M. Gary Schellenberger: Je vois.

L'hon. Stephen Owen: D'après ce que je comprends, une somme de 20 millions de dollars sur un budget de 90 millions de dollars est devenue caduque et nous avons pu conserver cette somme, 20 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 30 autres millions de dollars. Si cette somme avait été caduque, le total serait passé de 90 millions de dollars à 70 millions de dollars, si bien qu'il nous fallait 50 millions de dollars pour atteindre les 120 millions de dollars.

J'en conviens avec vous, ces chiffres prêtent à confusion. En ce qui concerne la comptabilité à Sport Canada, d'après mon expérience —et ce n'est pas la faute des fonctionnaires mais bien des circonstances—, le montant exact des programmes que nous finançons n'est pas connu et varie un peu. Une année donnée, il arrive que nous soyons les hôtes de manifestations sportives plus nombreuses et il en coûte davantage pour des jeux d'été à Whitehorse qu'à Regina, par exemple. Ainsi, les chiffres varient.

M. Gary Schellenberger: Je vais vous poser une deuxième question. Nous sommes très fiers de nos athlètes d'élite et nous sommes très fiers quand ils réussissent bien aux olympiques et dans les compétitions internationales. Mais tous ces athlètes d'élite sont le produit du travail de jeunes athlètes et d'entraîneurs et consacrent leurs week-ends et leurs soirées à vendre des tablettes de chocolat et des croustilles pour obtenir les fonds nécessaires afin de financer leurs activités dans les collectivités. Je sais qu'il est facile de dire que nous adressons... ce sont les provinces qui ont compétence en la matière. Mais y aurait-il une façon de réserver un peu plus de financement pour le sport amateur pour aider des gens qui s'occupent de ces programmes à la base?

L'hon. Stephen Owen: Vous avez là un bon argument. Je souhaiterais que le gouvernement fédéral puisse faire davantage. Pour l'instant, il existe des accords bilatéraux avec les territoires et les provinces, et nous donnons de 400 000 \$ à 600 000 \$ par année aux provinces qui ensuite versent une somme égale à l'intention des programmes communautaires. Vous avez raison, sur le plan des compétences, la responsabilité n'incombe pas directement au gouvernement fédéral. C'est par le biais de ces ententes bilatérales que nous apportons notre contribution. Je pense qu'il faut se tourner vers les parents, qu'il ne faut jamais oublier. Vous avez raison de parler des entraîneurs. Je suis sûr que bien des parents parmi nous savent ce que représente faire 50 milles en voiture pour amener nos enfants patiner ou pratiquer un autre sport quelconque. Cela signifie se lever très tôt.

Je pense qu'il nous faut travailler ensemble. Les entreprises canadiennes peuvent apporter une grande contribution. Des sociétés comme Canadian Tire jouent un rôle de premier plan dans l'appui au sport communautaire. Il est très louable que des sociétés soumissionnent pour obtenir les droits de retransmission des Jeux olympiques ou d'autres manifestations majeures ou pour commander des champions mondiaux qui ont déjà obtenu des médailles, mais à l'étape de la préparation et de la participation à la base, j'en conviens, nous devons faire davantage.

La Colombie-Britannique et le Québec, il faut bien le dire, jouent un rôle de chef de file sur le plan de la programmation dans les écoles. Cela se faisait quand nous étions à l'école mais il y a eu un recul et c'est en train d'être ranimé. J'espère pouvoir travailler le plus possible avec ces provinces.

M. Gary Schellenberger: Une dernière chose, rapidement. Vous avez parlé des écoles. C'est là où bien des athlètes font leurs débuts, en basket-ball, en athlétisme, etc. Surtout dans les régions rurales, cela se fait par l'intermédiaire de l'école, mais ce n'est pas là que l'on trouve de grandes pistes d'entraînement et d'autres installations. Est-ce qu'on ne pourrait pas injecter plus d'argent à cet échelon-là, parce que c'est de là que viennent nos athlètes d'élite. J'espère que vous y songez.

Merci.

• (1550)

L'hon. Stephen Owen: C'est bien dit. Je suis d'accord.

La présidente: Merci, monsieur Schellenberger.

Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Bonjour, monsieur le ministre.

Depuis plus de 25 ans, j'oeuvre sur le plan national et international. J'ai connu six ministres responsables des sports avant vous: vous êtes le septième. Je suis maintenant député. Sur le plan international, dans le sport du cyclisme, j'ai vécu tous les Jeux olympiques d'hiver et d'été depuis 1984. J'ai donc pu constater qu'il n'y avait pas de planification à Sport Canada. Malheureusement, Sport Canada est obligé de quêter et de défendre ses budgets chaque année. Comme membre du comité, je peux faire une recommandation à ce sujet, mais je dois vous dire que c'est inacceptable.

C'est inacceptable qu'encore aujourd'hui, en 2004 et bientôt 2005, on ne fasse pas une planification quadriennale. Combien voulons-nous de médailles en 2008, à Beijing? Combien en voulons-nous en 2010, à Whistler? Combien en voulons-nous en 2006, à Turin? Combien en voudrions-nous en 2012? Nous ne le savons pas. *The best ever*, diront certains. S'il faut que le comité recommande fortement l'octroi de budgets couvrant plus d'un an, de deux ans ou de trois ans, c'est le temps de nous le dire. Pour ma part, je crois qu'il faut des budgets de quatre ans. C'est ma première question.

Deuxièmement, j'ai vu et vous avez probablement vu des études. Des études, il y en a eu assez. Monsieur le ministre, vous avez assez d'études pour meubler deux édifices du Parlement. On a fait des études sur la performance, sur la façon d'atteindre les objectifs, sur la façon de faire en sorte que nos athlètes performant mieux. Il faut maintenant passer à l'action. Comment allons-nous atteindre les objectifs que s'est fixés le Comité olympique canadien? Vous savez que c'est le comité qui va aux Jeux olympiques et qui y amène nos athlètes. Comment allons-nous faire pour atteindre les objectifs que le comité a fixés?

Ma troisième question est un peu particulière. Quand on parle des athlètes, on parle aussi des entraîneurs. On a un sérieux problème à cet égard. Monsieur le ministre, nous perdons actuellement nos meilleurs entraîneurs. J'espère que vous êtes conscient que nous perdons nos meilleurs entraîneurs au profit de l'Australie, de la France, de la Nouvelle-Zélande et d'autres nations, dans toutes les disciplines. Depuis 2003-2004, les entraîneurs s'en vont ailleurs. Comment allons-nous pour garder nos meilleurs entraîneurs?

Ce sont mes trois premières questions.

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen: Merci de vos remarques et de votre contribution au cyclisme et à la valorisation du sport de haute performance au pays. Vous avez été un des chefs de file et c'est de notoriété publique.

Vous avez raison, tout programme nécessite un financement stable. Je pense qu'un financement sur quatre années nous donne la perspective nécessaire pour planifier, mais peut-être que des plans sur quatre ans, reconduits chaque année, seraient souhaitables pour que, chaque année, nous puissions repousser la perspective, faire les vérifications d'usage et évaluer les résultats des programmes.

Nous savons tous que nous sommes en phase prébudgétaire mais même s'il ne conviendrait pas que je dise exactement ce que je propose pour le budget de Sport Canada, je peux vous assurer que nous nous occupons activement du processus budgétaire. Je l'ai dit publiquement—et peut-être que je m'avance un peu ici—j'estime que 120 millions de dollars constituent une base qu'il faudrait étayer, plutôt que d'apporter 30 millions de dollars pour une année, même si d'un budget à l'autre, c'est ainsi que les choses se passent. Le premier ministre m'a demandé, et il l'a dit publiquement, de présenter au Cabinet un plan révisé et intégré pour les sports au Canada, avec un volet de participation et de haute performance. Le processus budgétaire est la première étape pour réaliser cela.

Je comprends votre argument et assurément, je l'appuie et je le mets de l'avant.

Pour ce qui est de la caducité des fonds, cela reprend la question de M. Schellenberger, c'est un instrument utile qui force l'administration et les responsables politiques à bien examiner la valeur et le succès éventuel d'un programme. Mais je pense que la reconduction de fonds est un instrument supérieur à l'injection de fonds en fin de parcours, qui laisse les gens dans le doute, car en bout de ligne, ils sont soit sauvés soit laissés en plan.

Toujours dans le même ordre d'idées, vous avez parlé d'une certaine quantité de médailles et demandé quel était notre objectif et notre plan pour les obtenir. Vous avez raison, il y a eu de nombreuses études. Il y a un mois, j'ai vu les plus poussés et les plus récentes à l'occasion d'un rapport présenté par le groupe *Own the Podium*, et le Comité canadien des Jeux olympiques appuie ce rapport. Il est le fruit des meilleurs experts que nous ayons au pays—il porte sur les sports d'hiver mais la méthodologie va être appliquée aux sports d'été—et il contient une analyse précise de nos besoins pour former une élite qui, littéralement, comme ils disent, « possédera le podium » en 2010. En outre, des objectifs ont été fixés pour les Jeux olympiques d'hiver à Turin et pour les jeux d'été à Pékin.

C'est véritablement un bon cadre. Il convient au cadre de développement de nos athlètes et une fois que nous aurons cerné les besoins, il faudra la planification et le financement afin d'atteindre l'objectif. Le rôle des entraîneurs est absolument crucial. Je me souviens de mon époque en tant qu'athlète et étudiant, et je sais que les gens qui ont véritablement une influence dans votre vie sont souvent les entraîneurs à diverses étapes. Au-delà du plaisir que procure le sport, il y a les valeurs que l'on acquiert—la poursuite de l'excellence, la bonne santé—tout cela va ensemble.

J'ai rencontré l'Association des entraîneurs du Canada à sa réunion annuelle à Winnipeg il y a environ six semaines. La semaine dernière, j'ai rencontré Ian Bird de l'Association des entraîneurs professionnels canadiens, qui est un nouveau groupe de défense pour les entraîneurs professionnels au pays. De cette somme de 30 millions de dollars, nous avons pu consacrer 10 millions de dollars à l'entraînement car il a une importance capitale pour la bonne performance—dans n'importe quel sport mais indéniablement pour la haute performance.

•(1555)

[Français]

M. Marc Lemay: Je voudrais comprendre quelque chose. Je ne sais pas si vous avez vu comment fonctionne la Commission australienne des sports. Je vous soumetts respectueusement qu'elle constituerait un très bon modèle pour le Canada, étant donné ce qu'elle a accompli.

Cependant, je ne suis pas d'accord avec l'Australie qu'on doive faire un choix entre les sports d'été et les sports d'hiver. Bien évidemment, le Canada doit participer aux deux Jeux olympiques. On devrait peut-être s'inspirer des travaux exécutés par la Commission australienne des sports.

Je poserai mes autres questions lors du prochain tour, mais avant de terminer mon intervention, madame la présidente, je veux poser une question.

On sait que le Championnat du monde aquatique FINA 2005 doit se tenir à Montréal. Nous nous préoccupons beaucoup de l'image que le Canada risque de perdre si cette compétition devait se tenir ailleurs. J'aimerais connaître vos intentions relativement à cet événement, qui vit actuellement de sérieux problèmes financiers.

•(1600)

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen: D'abord, madame la présidente, s'agissant du modèle australien, vous avez tout à fait raison. Il y a plus de 20 ans que l'Australie a décidé de se concentrer sur huit sports faisant partie des Jeux olympiques d'été. Les Australiens ont misé sur les sports individuels, car ils permettent de récolter davantage de médailles avec moins d'athlètes. Ils ont très bien réussi à acheter des médailles, et je ne veux pas les dénigrer en disant cela. Ils ont su identifier des athlètes talentueux alors que ceux-ci étaient encore très jeunes, les distinguer et investir beaucoup d'argent dans quelques sports. Cette méthode donne des résultats.

J'en ai parlé à mon collègue Ken Dryden et il dit que notre modèle de participation qui part d'une base élargie pour identifier et appuyer les athlètes d'élite est un modèle valable. Mais depuis l'ère soviétique, nous savons qu'il est également possible de commencer par un plus petit bassin et de se concentrer seulement sur quelques personnes très douées.

Quant aux Australiens, j'ai rencontré le sénateur Rod Kemp à Athènes juste avant les jeux et nous avons tenu quelques réunions bilatérales sur nos systèmes respectifs. Ils ne dépensent pas beaucoup plus que nous le faisons, en réalité, les montants sont presque les mêmes, mais ils concentrent l'affectation de ces ressources. Il m'a dit qu'ils songeaient à redéfinir leur démarche à cause d'un énorme mouvement de ressac politique provenant des parents qui se plaignent de l'absence de l'activité sportive à l'école et à cause de l'augmentation des taux d'obésité. Ils sont soumis à beaucoup de pression politique de la part de la population qui, paradoxalement, ne voit pas d'un bon oeil le fait que tous les fonds

ailent aux sports d'élite, car on dit qu'il faut commencer à inclure plus d'activités sportives dans les programmes scolaires.

Je crois que ni l'un ni l'autre de ces modèles ne suffisent en soi; il faut plutôt trouver la bonne façon de combiner les deux. Il ne fait aucun doute que nos athlètes d'élite sont une source de fierté pour notre pays. Ils nous inspirent tous à être actifs et à viser l'excellence.

Nous avons constaté d'après les actualités des dernières semaines que la FINA et les championnats du monde de sport aquatique éprouvent des difficultés financières. Le gouvernement du Canada est le commanditaire qui investit le plus dans ces jeux. Nous y avons affecté 16 millions de dollars, dont 13 ont déjà été versés. Il reste 3 millions de dollars. D'après ce que nous en savons, leurs difficultés financières sont très sérieuses. Ils nous communiqueront exactement leurs besoins le 21 décembre, une date cruciale.

Je suis d'accord avec vous pour dire que ce sera embarrassant pour le pays, pour la province et pour la ville de Montréal si ces championnats doivent avoir lieu ailleurs. Il semble qu'il leur manque entre 12 et 18 millions de dollars, et la difficulté réside dans le fait que ce manque à gagner est dû à une surestimation des ventes de billets, de l'appui financier censé provenir du secteur privé et des investissements. Ces jeux doivent se tenir à Montréal au mois d'août. Ce sera terrible si on doit les déplacer, mais nous verrons ce qui arrivera. Je peux vous dire que notre gouvernement voudra en savoir davantage sur les difficultés comptables précises et sur le manque à gagner avant d'affecter davantage de fonds fédéraux à cette initiative. Mais vous avez raison, ce serait une vraie honte s'il fallait renoncer à ces championnats.

[Français]

La présidente: Monsieur Lemay, je vous ai accordé 14 minutes.

[Traduction]

Je présente mes excuses aux autres membres du comité, je n'ai pas été assez attentive.

Monsieur Stoffer.

M. Marc Lemay: Je croyais qu'il me restait encore du temps.

La présidente: Non, vous avez dépassé de huit minutes le temps qui vous était imparti.

M. Peter Stoffer: Merci, madame la présidente, et merci au ministre et à ses collaborateurs de leur comparution aujourd'hui.

Monsieur, je suis notamment préoccupé par la situation des familles moyennes, qu'elles se trouvent à Victoria, St. John's, Whitehorse, Moose Jaw ou Lévis au Québec. Il est parfois difficile pour les parents de trouver l'argent nécessaire pour inscrire leurs enfants ou pour s'inscrire eux-mêmes à une forme quelconque d'activité physique, qu'il s'agisse des frais d'adhésion à un centre sportif, comme Nubody ou tout autre établissement de ce genre, ou qu'il s'agisse de faire participer leurs enfants à une équipe de hockey, de soccer ou de baseball. Les frais d'inscription sont très élevés pour tous les sports.

Beaucoup de Néo-Écossais, de même que Scott Logan de Sport Nova Scotia et un très grand nombre de personnes dans tout le pays, ont réclamé un examen du régime fiscal afin que soit allégé le fardeau financier des Canadiens.

Je suis tout à fait d'accord avec l'énoncé suivant : « La *Loi sur l'activité physique et le sport* précise davantage le rôle d'encouragement, de promotion et de développement des activités physiques que joue le gouvernement ». Je souscris également à l'opinion suivante : « La santé des Canadiens ne se limite pas à accélérer la prestation des soins de santé ». Le gouvernement doit également travailler avec d'autres intervenants pour « améliorer les activités sportives ».

J'ai été particulièrement attristé lorsque le gouvernement fédéral a cédé les recettes des loteries de 1976, qui étaient affectées au sport, à la culture et aux loisirs, et a transféré ses recettes aux provinces au milieu des années 1980. Aucune condition n'avait été prévue pour faire en sorte que ces fonds soient réservés aux sports, à la culture et aux loisirs. La plupart des provinces ont inclus les fonds provenant des loteries dans les recettes générales.

Je crois savoir que la Saskatchewan s'est dotée d'un mécanisme prévoyant qu'une partie de ces fonds iront aux sports, à la culture et aux loisirs.

Puisqu'il est impossible de dire aux provinces comment dépenser les recettes tirées des loteries, je crois que le gouvernement pourrait faire preuve de leadership, comme il est indiqué dans ce document, où l'on parle du leadership du gouvernement fédéral, en permettant au régime fiscal d'aider les familles à assumer certains de ces coûts.

Le projet de loi que j'ai déposé et que vous avez devant vous a été rédigé par des personnes de ma circonscription. Elles veulent simplement avoir la possibilité de déduire de leur revenu les frais qu'entraîne leur inscription ou celle de membres de leur famille à une activité sportive, qu'il s'agisse de soccer, de danse ou d'autres choses. Elles souhaitent pouvoir déduire ces coûts, disons de 100 \$, comme c'est le cas pour un don de charité.

Il me semble contradictoire que nous puissions déduire de notre revenu les sommes que nous donnons à un parti politique ou à Centraide mais pas les frais d'inscription à un sport ou à une activité physique. Ça s'arrête là. J'aimerais entendre vos observations là-dessus.

• (1605)

L'hon. Stephen Owen: Merci de votre question, et merci de votre initiative qui saisit la Chambre de cette question car elle sera étudiée avec suffisamment d'attention.

En qualité de ministre responsable des sports, j'appuie avec enthousiasme l'idée d'un allègement pour...

La présidente: Certains de vos propres députés seront peut-être opposés, monsieur Owen.

L'hon. Stephen Owen: Je m'appête à exprimer mes réserves, madame la présidente. Merci.

La présidente: Vous êtes plus démocratique que M. Stoffer.

L'hon. Stephen Owen: Je suis tout à fait en faveur d'une augmentation du financement destiné aux sports, et l'allègement fiscal est une façon d'y parvenir. Il y a également beaucoup d'autres possibilités

Nous sommes, évidemment, confrontés à l'obstacle suivant : de nombreux intervenants réclament une réduction d'impôt. Le ministre des Finances étudie un grand nombre de ces demandes à l'heure actuelle, et la vôtre en fait partie, alors il s'agira d'établir des priorités.

Mais j'imagine qu'il pourrait vous dire que tout commence par les sports, et ensuite on voudra inclure les cours de violon et des cours additionnels de sciences. Qu'en est-il de l'éducation postsecondaire? Elle bénéficie de certains allègements fiscaux, mais même les

bourses sont imposables désormais. Nous devons puiser nos recettes quelque part.

Je défends l'idée d'un financement accru pour les sports afin de motiver un plus grand nombre de personnes à participer à des activités physiques. Par conséquent, il est évident que je voterai selon la ligne du gouvernement, merci madame la présidente, ce qui est habituellement prudent étant donné ma position. Néanmoins, je crois que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour appuyer la participation à ce secteur, que ce soit par l'entremise de financement direct ou du régime fiscal.

M. Peter Stoffer: Très bien.

Je suis toujours stupéfait de constater à quel point nous accordons rapidement des mesures fiscales d'incitation au secteur gazier et pétrolier afin de promouvoir les activités sur la côte Est, par exemple. Personne ne s'en plaint. Si cela crée des débouchés et des emplois, c'est une bonne chose. Mais lorsqu'il s'agit de sport, il faut en débattre, avancer des arguments et trouver des motifs d'accorder ou de refuser du financement.

Il me semble absolument incroyable que mes collègues de toute allégeance à la Chambre sont prêts à soutenir que les grandes multinationales peuvent recevoir des encouragements fiscaux assez rapidement, mais si on parle de monsieur et madame tout le monde à Halifax en Nouvelle-Écosse, des gens ordinaires qui veulent trouver l'argent pour payer les cours de danse de leur enfant, il faut en débattre et trouver des raisons de dire non.

À ce sujet, d'après ce que j'en sais, le transfert des recettes de la TPS aux municipalités et le nouveau pacte avec les villes concernent tous les deux l'infrastructure, c'est-à-dire les routes, les ponts, les aqueducs, les égouts et ainsi de suite. Mais je n'ai jamais entendu dire qu'une partie de ces fonds irait aux centres de loisirs, aux terrains de soccer ou à quelque terrain de sport que ce soit.

Si je parle du soccer, c'est parce que j'ai été entraîneur en Colombie-Britannique, au Yukon, à Halifax, et je suis très fier de dire que notre équipe s'est classée première en Nouvelle-Écosse cette année. Ma fille Amber était le gardien. Elle a moins de 14 ans. Je voulais seulement le mentionner.

Ce sont les installations dont nous manquons réellement, surtout dans les régions rurales. Si le gouvernement fédéral souhaite réellement conclure un nouveau pacte avec les municipalités, alors je lui suggère de faire en sorte qu'une partie du financement soit affectée aux installations de loisirs.

• (1610)

L'hon. Stephen Owen: C'est une suggestion intéressante. Il est certain qu'en vertu de certains des programmes d'infrastructure dont nous sommes dotés au cours des dernières années, dans mes fonctions antérieures et actuelles en ce qui concerne la diversification de l'économie de l'Ouest... Nous gérons des programmes d'infrastructure dans l'Ouest canadien.

Il est clair que les installations de loisirs, les centres communautaires et autres établissements similaires étaient, dans le passé, admissibles en vertu des programmes conjoints d'infrastructures des gouvernements fédéral et provinciaux. Mais nous préférons que ces demandes nous viennent directement de la base, c'est-à-dire des collectivités. Alors ces établissements sont désignés par les collectivités elles-mêmes, ensuite les provinces et le gouvernement fédéral donnent leur accord après avoir étudié le dossier avec toute la diligence nécessaire. J'ai participé à des décisions portant sur des centres communautaires à Vancouver et dans le nord du Manitoba. La municipalité avait pris l'initiative de désigner ce centre comme correspondant à un besoin et devant recevoir du financement.

Le nouveau pacte avec les villes et le transfert des recettes de la taxe sur l'essence aux municipalités auront-ils une portée aussi large que vous le décrivez? Cela reste à voir. Mais lors d'une discussion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux qui a eu lieu en mai dernier, je crois, avant ma participation, l'un des points qui a été discuté consiste en l'établissement d'un inventaire des installations dans tout le pays afin de déterminer lors de la prochaine réunion si tous les paliers de gouvernement doivent participer directement à un programme d'infrastructure destiné à ces installations. Cette question est donc réellement à l'ordre du jour.

J'en ai discuté avec un certain nombre de ministres provinciaux jusqu'à maintenant, y compris le ministre de la Nouvelle-Écosse, qui est en faveur d'un programme d'infrastructure réservé à ces fins. Mais il ne doit pas nécessairement s'agir de fonds affectés à ces installations s'il s'agit d'un programme général et si c'est une priorité locale. Il y a des situations où il faut faire un choix et où le réseau d'aqueducs et d'égouts peut être considéré comme priorité plus immédiate.

La présidente: Merci, monsieur Stoffer.

Monsieur Scarpaleggia.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Merci, madame la présidente.

Monsieur le ministre, comme vous le savez, il y a quelques années, nous avions lancé un merveilleux programme de messages d'intérêt public, le programme ParticipACTION, qui, me semble-t-il, bien que je n'aie pas les chiffres, a connu énormément de succès et a encouragé les Canadiens à s'adonner à des activités physiques. En ce qui concerne l'environnement, par exemple, nous avons maintenant une campagne de messages d'intérêt public qui s'appelle Le Défi d'une tonne, je crois. Ce programme est très similaire à ParticipACTION dans son approche. Que pensez-vous de l'idée de lancer à nouveau un programme comme ParticipACTION?

L'hon. Stephen Owen: Je crois que c'est une bonne idée. Nous avons ressuscité, en fait ce n'est pas le bon terme, nous avons plutôt refinancé un comité du programme ParticipACTION afin qu'il élabore un plan d'affaires pour un programme d'encouragement par l'entremise de relations publiques, tirant parti de l'expérience de ParticipACTION. Je suis d'accord avec vous, nous nous souvenons probablement tous à quel point ce programme a été efficace dans sa présentation à la population de l'importance de l'activité physique.

Nous avons donc accordé un financement à ce comité cette année, je l'ai fait au mois de septembre, afin qu'il présente au début de l'année prochaine un plan qui s'harmonise avec l'initiative conjointe sur la vie active que nous finançons avec Santé Canada. Cette initiative porte sur la nutrition, le poids et l'activité physique. Nous n'en connaissons pas encore la forme, mais elle est en cours d'élaboration.

M. Francis Scarpaleggia: C'est excellent. Je ne le savais pas.

La présidente: Merci beaucoup et merci d'avoir parlé de ce programme.

Monsieur Reynolds, je suis heureuse de constater votre présence à notre réunion et de voir que vous avez l'air si en forme. Quelqu'un s'occupe bien de vous.

M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Je suis heureux d'être ici. Je me sens très bien.

Monsieur Owen, je veux vous remercier et remercier vos collaborateurs de votre comparution, et avant de vous poser des questions, je tiens à vous dire que j'apprécie l'excellent travail que vous faites en Colombie-Britannique pour les Jeux olympiques, qui vont se dérouler en partie dans ma circonscription. J'ai entendu des commentaires fort positifs sur la coopération dont vous et votre ministère faites preuve. C'est un événement formidable pour tous les Canadiens, ce qui est excellent.

L'hon. Stephen Owen: Merci.

M. John Reynolds: Monsieur Lemay, mes collègues ont tous proposé d'excellentes idées jusqu'à maintenant, et j'espère que vous les avez toutes écoutées.

En écoutant les propos de mes collègues, je n'ai pu m'empêcher de penser qu'on pourrait mettre en pratique toutes les suggestions qui ont été faites pourvu que les fonds nécessaires soient disponibles. Grâce à vos anciennes fonctions d'ombudsman, je sais que vous connaissez les rouages du gouvernement ainsi que votre obligation d'entendre certains des problèmes, mais vous êtes très compétent. Je pense à des initiatives telles que le programme des bourses du millénaire, qui n'existe plus, et le scandale des commandites, mais il y a d'autres travaux du gouvernement auxquels nous devrions nous intéresser. Je crois que les groupes anti-tabac reçoivent plus d'argent que votre ministère des Sports dans notre pays. Il est temps que quelqu'un au gouvernement se penche sur les programmes.

Il y a donc le sport, et nous venons de parler des entraîneurs. Un de mes fils a pu jouer pour une équipe de football de niveau universitaire aux États-Unis parce que son entraîneur à l'école West Vancouver Secondary était un ancien joueur de la NFL. Mon fils cadet a fait partie de l'équipe de basket-ball de St. George, car en Arizona, où nous avons habité pendant cinq ans, ce sont des gens de la NBA qui lui ont enseigné ce sport. J'ai pu jouer dans une équipe de football d'élite parce que j'ai eu comme entraîneur Herb Trawik des Alouettes et ensuite Johnny Johnson qui avait remporté une coupe Grey. C'étaient des experts. Ils savaient vous donner ce sentiment, comme vous l'avez décrit... Nous n'avions pas à nous préoccuper de drogue ou de consommation d'alcool parmi les membres de notre équipe parce que de bons entraîneurs nous ont montré que ce n'était pas nécessaire.

Nous avons consacré beaucoup d'argent aux programmes anti-drogue et anti-tabac, comme je l'ai mentionné. Le temps n'est-il pas venu de songer à accroître le financement affecté aux sports, afin de s'assurer que tous ces jeunes...? Je sais qu'on pourrait aussi parler des cours de violon et de danse à l'école, ils sont tout aussi importants. Mais actuellement, dans les écoles, on constate que la participation n'est plus ce qu'elle était, qu'il s'agisse de sports ou de toutes autres activités.

Cela constitue une partie du problème. Si les jeunes n'ont rien à faire, ils sortent pour se désennuyer, alors il y a plus de tabagisme. Malgré les tonnes d'argent que vous avez investies dans des programmes anti-tabac, on voit des jeunes dans les rues qui fument et qui consomment des drogues.

J'aimerais savoir si quelqu'un dans votre ministère encourage réellement le gouvernement à prendre cette question au sérieux. Vous espérez obtenir jusqu'à 180 millions de dollars par année pour les sports, enfin, c'est ce que désirent les organisations sportives. J'aimerais que ce montant soit beaucoup plus élevé. Je sais que mon parti en prévoit un peu plus que vous ne le faites, mais je ne veux pas me perdre dans des considérations politiques. Je crois qu'il est nécessaire que nous déterminions la source de ces fonds et que nous trouvions un moyen de susciter un renouveau dans ce pays. Il y a le programme ParticipACTION, et je peux vous en parler longtemps, qui est un excellent programme. Il faut encourager chaque province à élaborer des programmes qui soient adaptés au contexte provincial. J'aimerais savoir si quelqu'un dans votre ministère étudie réellement ces possibilités.

Vous avez dit avoir rencontré des entraîneurs professionnels et j'en ai rencontrés également. Ils veulent obtenir 10 p. 100 de votre budget. Je crois que c'est une excellente idée. J'aimerais savoir si vous allez donner suite à cette suggestion, car de bons entraîneurs sont nécessaires pour produire des résultats. Vous ne pouvez pas choisir n'importe qui. Le métier d'entraîneur n'est plus ce qu'il était dans le bon vieux temps, à l'époque où les parents se portaient volontaires pour aller au parc et s'occuper de l'équipe de baseball. On ne sait pas nécessairement si on récolte de bons meneurs de cette façon.

À l'époque où j'ai eu le privilège de demeurer aux États-Unis, en Arizona, pendant cinq ans, j'ai connu des entraîneurs par l'entremise d'équipes sportives pour filles et garçons. Il était impossible de devenir entraîneur de basket-ball sans passer par un système. La plupart de ces entraîneurs venaient de la NBA ou avaient des liens étroits avec cette organisation, alors ils donnaient de bons conseils. Et l'objectif n'était pas de gagner. Bien sûr, il s'agissait de gagner mais c'était toujours la participation au jeu qui était le plus important, c'est ce qu'ils enseignaient.

Votre ministère étudie-t-il réellement certaines possibilités? Faisons preuve d'esprit d'innovation et cessons d'envisager seulement un investissement supplémentaire de 20 ou 30 millions de dollars. Soyons sérieux, car nous pouvons gagner des médailles aux Jeux olympiques de 2010. Vous et moi tenons tout particulièrement à ce que nous gagnions car nous venons de la région, mais les Canadiens de tout le pays, de Terre-Neuve à l'île de Vancouver, seront fiers si nous gagnons de médailles. Pour y parvenir, il faut que nous nous dotions d'un programme global en matière de sport.

Nous sommes actuellement dans un contexte de gouvernement minoritaire, alors le moment est tout désigné pour proposer quelque chose de différent qui susciterait un renouveau dans notre pays.

• (1615)

L'hon. Stephen Owen: C'est inspirant, merci. Je suis d'accord avec vous, je pense que ceux qui en sont convaincus doivent se faire entendre haut et fort, souvent, et parler d'une même voix. Je ne voudrais pas être militant, mais je vous encouragerais tous à faire valoir l'importance du sport et d'un financement adéquat. Comme je l'ai déjà dit, le sport ça ne coûte pas cher, c'est amusant, c'est conforme à nos valeurs, c'est bon pour la santé et c'est très payant. Plus nous serons nombreux à le dire, mieux ça vaudra. Et je suis content de pouvoir compter sur vous.

L'entraînement, c'est un facteur critique à tous les niveaux, surtout si on veut gagner ces quelques millisecondes ou millimètres qui nous permettront de passer de la quatrième à la troisième place et de monter sur le podium. Ce qu'on a découvert avec émerveillement à Athènes, après avoir digéré le fait qu'on avait seulement rapporté 12 médailles, c'est que 80 % des 264 champions mondiaux

représentant le Canada se sont classés dans les 12 premiers, donc ils y sont presque. L'entraînement, un meilleur équipement et plus d'aide pour que les athlètes puissent s'entraîner encore plus qu'ils ne le font déjà, et ils s'entraînent déjà presque 24 heures sur 24, tous ces facteurs ne peuvent qu'aider.

L'Association canadienne des entraîneurs, organisme déjà hautement professionnel, se professionnalise encore plus. Son programme de certification professionnelle est l'un des meilleurs au monde et il ne cesse de s'améliorer, c'est mon sentiment, en tout cas, Tom. Nous avons déjà contribué 10 millions de dollars supplémentaires à ce programme cette année, mais ça ne suffira pas. J'aime répéter que pour tout gouvernement, les investissements les plus difficiles sont toujours les investissements préventifs. Et pourtant, c'est ce type d'investissement qui est rentable et le plus progressiste socialement parce qu'il permet de préserver la santé de la population : le sport, c'est une idée préventive de génie.

Nous aboutissons. En effet, il y a des fonctionnaires au ministère qui s'attellent à la tâche et nous allons parler au Cabinet de cette idée d'un nouveau programme. Il ne serait pas pertinent de vous donner tous les détails, mais je peux vous assurer que tout ce qui est important pour vous l'est également aux yeux du ministère.

• (1620)

M. John Reynolds: J'aimerais poser une dernière petite question.

La présidente: Vous avez largement dépassé vos cinq minutes, monsieur Reynolds.

M. John Reynolds: Mon collègue, lui, a eu droit à 14 minutes.

La présidente: C'est vrai, mais il n'aura pas droit à son prochain tour.

M. Marc Lemay: Pourquoi?

M. John Reynolds: Il ne me reste qu'une toute petite question.

La présidente: Bon, qu'elle soit concise, tout comme la réponse, s'il vous plaît, monsieur le ministre.

M. John Reynolds: J'ai entendu dire qu'on comptait fermer les installations de Calgary. Ça serait gênant pour les Jeux olympiques. Que faites-vous pour que ces installations restent ouvertes?

L'hon. Stephen Owen: Certaines des installations de Calgary commencent à être désuètes puisqu'elles existent depuis 1988. Par contre, ce qui a été très réussi, une chose dont vous comme moi allons vanter les mérites dans le cadre des jeux de Vancouver-Whistler, c'est le fonds de 200 millions de dollars, je pense, qui a été créé après les Jeux olympiques de Calgary en 1988 pour soutenir le programme de haut niveau appelé CODA, ou Calgary Olympic Development Association, qui a été une énorme réussite. M. John Mills y a d'ailleurs joué un rôle important.

Par contre, tout n'est pas positif. Nous avons appris au cours des dernières semaines que le combiné alpin et le saut à skis n'allaient plus être soutenus par la CODA. Ça fait depuis 1996 que le gouvernement du Canada ne finance plus ces disciplines en raison des faibles taux de participation et des performances internationales médiocres, qui vont de pair. Le saut à skis est un exemple de sport olympique important mais dont les installations coûtent très cher, qui est pratiqué par très peu d'athlètes et où les performances sont médiocres. C'est dans ce contexte que nous devons cibler nos activités. Je pense donc que cette installation risque de perdre de son importance mais je pense qu'en général le programme est bien géré et qu'il a bien fonctionné.

La présidente: Merci, monsieur le ministre.

Monsieur Lemay, vous allez devoir sauter votre tour car vous avez déjà eu droit à 14 minutes.

[Français]

au lieu de cinq minutes.

M. Marc Lemay: C'était très intéressant.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Khan.

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): J'aimerais moi aussi vous souhaiter la bienvenue, à vous monsieur le ministre ainsi qu'à vos collègues. Je suis d'accord avec ce qu'a dit M. Reynolds. De bons entraîneurs, ça permet d'occuper nos enfants. Ainsi, ils ne font pas de bêtises mais en plus ils sont motivés par la gloire de la victoire et par les médailles.

J'aurais deux questions, que je poserai d'un bloc et vous pourrez y répondre à votre aise.

Les familles à faible revenu ne savent pas où aller chercher les renseignements sur le financement. Je sais qu'il s'agit d'une compétence provinciale, mais permettez-moi de vous donner un exemple. Il y avait environ 180 enfants de familles défavorisées qui étaient obligés de payer pour aller jouer dans les écoles en hiver—c'était avant que je me lance en politique. Nous ne voulions pas que ces jeunes traînent dans la rue et fassent des bêtises. Par conséquent, avec un groupe d'amis nous devions leur trouver un endroit. Ni les jeunes ni moi ne savions qu'il existait du financement. Est-ce qu'on pourrait diffuser ces informations par le biais des bureaux politiques ou d'Internet pour que les gens puissent profiter de ce financement? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Nous finançons maintenant le stade Argo à Toronto, je crois, nous avons dépensé 365 millions de dollars sur le SkyDome et son plus gros partisan en est devenu propriétaire pour 25 millions de dollars—c'est-à-dire M. Godfrey. Que pouvons-nous faire pour que ces installations, c'est-à-dire le stade Argo qui est en construction et le SkyDome, qui sont des éléphants blancs, soient utilisés pour les sports universitaires, collégiaux ou même scolaires?

•(1625)

L'hon. Stephen Owen: Ce que vous dites est intéressant. Quand vous avez mentionné M. Godfrey, je suppose que vous parliez de Paul et non de John.

M. Wajid Khan: Désolé, effectivement, je parlais de M. Paul Godfrey.

L'hon. Stephen Owen: Votre idée est intéressante. Il existe huit centres sportifs à l'échelle du pays. Je sais qu'il y a une proposition qui a été formulée récemment sur le jumelage potentiel du stade olympique à Montréal et du centre canadien là-bas. Nous ne finançons pas directement la construction d'installations à l'exception des Jeux olympiques ou de jeux nationaux. Nous ne finançons pas non plus le sport professionnel. Mais c'est vrai que pour ce qui est des installations professionnelles qui sont sous-utilisées, il serait envisageable que le système sportif canadien partage ou loue des installations, surtout quand elles sont sous-exploitées.

M. Wajid Khan: Et pour ce qui est de la dissémination des informations?

L'hon. Stephen Owen: C'est une question importante. Il existe différentes options. Nous pourrions par exemple disséminer des informations sur les programmes disponibles dans le cadre du plan de ParticipACTION dans chaque localité. Par ailleurs, nous pourrions faire quelque chose dans le cadre du programme

d'information publique sur la vie active en collaboration avec Santé Canada.

Nous pourrions également travailler de concert avec les organismes régionaux de développement. Pour ma part, je connais bien Diversification de l'économie de l'Ouest. Des accords sur le développement urbain ont été signés dans l'Ouest, à Vancouver et à Winnipeg, et nous espérons que six autres villes emboîteront le pas. On s'intéresse particulièrement aux pauvres du centre-ville et aux familles à faible revenu. J'aimerais vraiment qu'on y inclue les sports et les quartiers pauvres du centre-ville et la culture. Ce serait une façon d'encourager les autres villes à emboîter le pas. Nous pourrions également faire appel aux autres organismes à l'échelle du pays.

Permettez-moi, madame la présidente, pour raffiner ma réponse, de vous indiquer que l'olympiade quadriennale de 2010 commence en février 2006, date à laquelle Torino passera le flambeau. Cette olympiade quadriennale s'accompagne d'une olympiade quadriennale culturelle, qui regroupe des activités culturelles à l'échelle du pays financées sous la bannière des Jeux olympiques de 2010. Ça durera quatre ans.

La présidente: Merci.

Madame Oda.

Mme Bev Oda: Merci, madame la présidente.

Merci, monsieur le ministre, d'être venu. Je constate que vous écrivez soigneusement l'essentiel des questions, de sorte que je vais vous poser quatre questions, certaines étant très brèves.

Vous avez décrit une approche intégrée pour le sport et l'activité physique. Dans vos discussions avec le ministère de la Santé, je me demande si vous avez abordé la prévention et la promotion de la santé dans le cadre de l'accord étant donné que l'activité physique fait partie intégrante de cela et je me demande si certains fonds ont été réservés à cette fin.

Vous avez parlé de vos discussions avec Ken Dryden. Que ce soit à propos des garderies ou de la petite enfance, je me demandais si l'activité physique et des mesures pour susciter un intérêt en bas âge pour l'activité physique étaient incluses dans ce programme? De façon connexe, dans le transfert canadien au titre de l'éducation postsecondaire, y a-t-il un appui quelconque pour les activités au niveau postsecondaire et les besoins qui y sont associés?

Je souhaiterais que vous nous donniez davantage de détails sur l'engagement et l'appui aux Jeux paralympiques et aux athlètes paralympiques. Quelle est la proportion de votre budget que vous consacrez à cela?

Très rapidement, je me demandais si le gouvernement fédéral intervenait à l'ANICP et à quel genre d'examen le plan d'activités de départ a été soumis avant que l'engagement soit pris.

Enfin, je voudrais intercéder. M. Reynolds est parti mais je sais qu'il y aura une manifestation sportive majeure dans sa circonscription. Ma circonscription est située tout près de la petite municipalité de Lakefield en Ontario. On envisage d'y installer une patinoire pour le patinage de vitesse. J'y vois des avantages car on a réussi à susciter assez d'intérêt pour ce sport en particulier... Et comme vous le savez, cette installation spécialisée n'existe pas à proximité.

Si dans une collectivité on suscite de l'intérêt, on obtient l'appui du gouvernement local de même que celui de l'entreprise privée, plutôt que de mettre l'accent sur des installations spécialisées, nécessairement, où des manifestations vont se dérouler, l'existence d'un programme au-delà de nos aréas de hockey... Actuellement, on ajoute une deuxième et une troisième annexe à nos aréas de hockey et on ajoute des enclos pour jeu de crosse, etc., mais c'est très rare.

Voilà mes quatre questions, monsieur le ministre.

•(1630)

L'hon. Stephen Owen: Je compte ici six questions.

Mme Bev Oda: J'en ai rajouté quelques-unes.

La présidente: Trois minutes.

L'hon. Stephen Owen: Ce sont toutes d'excellentes questions, merci.

Pour ce qui est de la prévention et de la promotion, effectivement, Santé Canada, en particulier grâce à la ministre Carolyn Bennett qui est responsable de la santé publique, a un programme de prévention et d'information du grand public, dans lequel nous sommes partenaires pour que les activités sportives et un mode de vie sain soit deux éléments pris en compte.

À propos des garderies, dans les documents préparatoires, la petite enfance et le développement de l'enfant tiennent compte de l'éducation physique et du développement physique, au nom de la santé physique et pour le mode de vie sain et les valeurs que cela apportent. Comme quelqu'un l'a signalé, ces activités contribuent énormément à l'acquisition des valeurs.

Mme Bev Oda: Tout à fait.

L'hon. Stephen Owen: À propos du transfert canadien, nous avons isolé le volet santé, de sorte que sont associés désormais la santé et les programmes sociaux, y compris l'éducation postsecondaire. Les représentants des étudiants de l'ACAE ont fait des démarches il y a quelques semaines. Ils nous exhortent à isoler l'éducation postsecondaire pour en faire un volet à part. La formule accorde des fonds intégrés aux provinces mais le gouvernement fédéral intervient au niveau postsecondaire du côté de la recherche, de la médecine du sport et des sciences du sport, ce qui constitue un domaine général de recherche.

S'il est une chose qui me rend moi, et nous tous, j'en suis sûr, fiers en tant que Canadiens, ce sont les succès de nos athlètes aux Jeux paralympiques, par exemple les exploits de Chantal Petitclerc. À Athènes, nos 140 athlètes paralympiques ont remporté 72 médailles, 26 médailles d'or, se classant troisième dans le monde. Quand on cherche des repères pour mesurer le développement social d'un pays, il n'y a rien de plus éloquent que les réalisations de gens qui ont surmonté de véritables entraves. Personnellement, je milite en faveur d'un changement de nom pour les Jeux paralympiques, pour qu'on les appelle désormais les « Exploits olympiques », parce que nos athlètes font la preuve d'une habileté incroyable pour surmonter les difficultés et atteindre l'excellence.

Si je me souviens bien, nous sommes le seul pays du monde qui traite ses athlètes paralympiques sur un pied d'égalité avec les autres athlètes olympiques, s'agissant de programme d'aide. Pour ces athlètes-là comme pour les athlètes de haute performance, les subventions nettes d'impôt sont les mêmes.

La présidente: Monsieur le ministre, puis-je vous demander de donner des réponses plus brèves. Étant donné qu'il y a six questions, cela va prendre le temps de séance qui reste. Mme Oda a été brève dans ses questions. Vous pourriez peut-être donner des réponses...

L'hon. Stephen Owen: Excusez-moi, je vais tâcher d'être bref.

Pour ce qui est de l'ANICP, nous avons un représentant fédéral au conseil d'administration. Ce n'est qu'au début de novembre que nous avons appris qu'il y avait des difficultés financières car on avait surestimé la vente de billets et la participation des sociétés. À la fin du mois de novembre, lors d'une réunion du conseil d'administration, on a décidé de demander officiellement notre participation, celle de

la province et de la ville. La situation n'a été claire, de la part du conseil d'administration, que relativement récemment.

J'ai rencontré les organisateurs de la manifestation de Lakefield et nous avons eu des discussions. Nous avons discuté avec le ministère de la façon dont un financement municipal, provincial, du secteur privé et enfin du fédéral... pourrait se faire dans le cadre d'un programme d'infrastructure. Il faut emprunter cette voie. Sport Canada ne peut pas financer directement l'infrastructure.

La présidente: Merci beaucoup.

C'est au tour des libéraux, de sorte que je vais peut-être m'accorder quelques minutes, si vous me le permettez.

C'est un tour sans l'intervention du Bloc. Vous avez déjà pris la parole deux fois. Nous vous donnerons à nouveau la parole plus tard.

•(1635)

[Français]

M. Marc Lemay: Nous sommes rendus à la fin, n'est-ce pas?

[Traduction]

La présidente: Non, non.

[Français]

M. Marc Lemay: Nous avons jusqu'à 17 h 30. Si les autres membres du comité n'ont plus de questions, je peux en poser, n'est-ce pas?

La présidente: J'ai moi-même une question à poser.

M. Marc Lemay: Allez-y, madame la présidente.

La présidente: Vous allez me donner quelques minutes.

M. Marc Lemay: Bien sûr, madame la présidente.

[Traduction]

La présidente: Tout d'abord, monsieur le ministre, en vous écoutant, une idée brillante m'est venue, que j'espère que vous retiendrez à l'approche des Jeux olympiques d'été de 2008, et particulièrement pour les Jeux olympiques d'hiver de 2010. J'en discutais avec notre analyste, qui fréquentait l'école à l'époque de ParticipACTION, comme mes enfants. Quant à eux, cela a eu une influence sur leur vie, c'est aussi simple que cela. Pendant qu'elle était à la faculté de médecine, ma fille a joué au hockey. Pendant qu'elle faisait son internat et sa résidence, le hockey et son jogging quotidien venaient en première place. J'attribue tout cela au programme olympique offert par les écoles pendant ParticipACTION, alors que les enfants pouvaient envisager de décrocher des badges olympiques.

Si nous commençons dès maintenant, si nous permettons à nos enfants de suivre le cheminement de nos athlètes, peut-être sur Internet, pour qu'ils voient comment les athlètes s'entraînent pour les Olympiques, et que nous produisons des badges—et je pense que vous découvrirez que cela était très peu coûteux pour ParticipACTION—ainsi, nos enfants dans les écoles pourraient commencer à s'entraîner et à compétitionner et cela pourrait changer leur vie d'ici six ans.

Je vous lance un défi. Mais ce n'était pas ma question principale.

L'hon. Stephen Owen: C'est une idée lumineuse et j'en ai pris note.

La présidente: Je suis sûre que cela emballerait tout le pays.

Pour ce qui est des femmes dans le sport, même si vous ne le dites pas expressément, je suppose que vous essayez d'accroître la participation des femmes dans les sports. C'est très important parce que d'excellentes recherches démontrent que les filles qui font du sport ont moins tendance à devenir des mères adolescentes, moins tendance à faire usage du tabac ou des drogues, moins tendance à décrocher à l'école.

Puisque la politique a été adoptée il y a un certain temps, je voudrais savoir si vous avez pu constater des progrès? Y a-t-il plus de filles qui font du sport ou non? Je vous exhorte à donner suite à la question de M. Khan : y a-t-il plus d'enfants de familles à faible revenu qui font du sport à cause de nos efforts, indépendamment de ceux que M. Stoffer aiderait grâce à des appuis fiscaux pour leurs leçons privées de patinage de fantasia.

L'hon. Stephen Owen: C'est une bonne remarque.

Je suis ravi de pouvoir signaler que la moitié de nos 264 champions mondiaux de l'équipe olympique sont des femmes, mais je pense que si nous considérons le bassin de base, l'objectif de haute performance, c'est un bon indicateur du degré de participation des femmes. Je n'ai pas le renseignement précis que vous me demandez mais je peux certainement faire le nécessaire pour l'obtenir. Je conviens avec vous qu'il s'agit d'un indicateur qu'il ne faut pas perdre de vue.

Nous finançons un programme intitulé ACTive. Il vise plus particulièrement à encourager les filles et les jeunes femmes à faire du sport. Il s'agit d'un programme qui est ciblé indépendamment pour répondre au besoin que vous avez cerné.

La présidente: Je pense que les fonctionnaires et les ministres commencent à comprendre que je ne cesserai de demander comment on mesure le succès de chaque entreprise.

L'hon. Stephen Owen: C'est essentiel.

• (1640)

La présidente: Merci.

Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay: Monsieur le ministre, premièrement, pouvez-vous me dire où en est le programme de francisation des entraîneurs qui devrait être en place depuis près de deux ans?

Deuxièmement, je ne sais pas si vous avez pris connaissance de ce merveilleux petit document qui s'appelle

[Traduction]

« Activités sportives et physiques : une nouvelle orientation pour le Canada » est un document préparé par le groupe *SportMatters* à l'occasion des consultations prébudgétaires.

[Français]

Si vous ne l'avez pas fait, je vous suggère fortement d'en prendre connaissance et d'aller devant vos collègues du Cabinet et mes amis d'en face pour leur expliquer que le domaine du sport et du loisir représente plus de 7,8 milliards de dollars par année au Canada. S'ils ne sont pas capables d'y investir 180 millions de dollars, il y a un problème.

Je voudrais également vous demander où en est le programme d'infrastructures. Les informations que j'ai diffèrent de celles que vous avez données il y a quelques minutes. Il semble que la rencontre d'il y a quelques semaines entre le ministre du Québec, M. Fournier, et vos responsables ne se soit pas très bien passée, et qu'il n'y ait pas beaucoup d'argent pour le programme d'infrastructures,

surtout pour les infrastructures sportives. J'espère que je me trompe. Je suis ce dossier de très près et j'aimerais savoir où on en est.

Troisièmement, M. Côté, le président de Sports-Québec, apprécierait beaucoup recevoir une lettre différente de celle qu'il a reçue. Il me prie de vous le faire savoir. Il avait demandé à vous rencontrer et, après quatre mois, la seule réponse qu'il ait reçue est que vous ne pouviez pas le rencontrer mais que vous pourriez peut-être le rencontrer lorsqu'il viendra à Ottawa. Si jamais vous pouvez aller au Québec ou à Montréal, M. Côté se fera un plaisir de vous rencontrer.

Voici ma dernière question. Ne croyez-vous pas que le ministère de la Santé devrait investir dans la prévention et dans la promotion de l'activité physique par le biais du programme ParticipACTION et du merveilleux programme qu'a soumis la présidente? C'est là qu'est l'argent et c'est là qu'on devrait aller le chercher.

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen: Je vais répondre tout d'abord à votre dernière question. Je suis entièrement d'accord : les dépenses préventives sont tout à fait logiques et voilà pourquoi je travaille avec la ministre responsable de la santé publique pour garantir que les programmes de son ministère en matière de modes de vie actifs et nos programmes s'imbriquent les uns dans les autres et produisent des résultats.

Le ministre Fournier et moi-même avons eu une rencontre intéressante. Nous avons parlé de l'accord bilatéral que nous envisageons pour le Québec l'année prochaine, ce qui pourrait mettre environ 600 000 \$ à la disposition du Québec pour des projets conjoints, en particulier à l'échelle communautaire. Pour ce qui est des installations, Sport Canada ne finance pas les installations, de sorte qu'il faudrait passer par l'intermédiaire d'un programme d'infrastructure quelconque.

J'ai dit que lors de nos réunions fédérales-provinciales-territoriales, nous faisons un inventaire des installations. Lors de notre prochaine réunion, nous envisageons une recommandation commune pour la création d'un programme d'infrastructure des installations de loisirs. J'ai signalé également toutefois qu'en vertu des programmes d'infrastructure précédents, les installations sportives étaient admissibles quand les autorités municipales en faisaient une priorité.

Dans l'ouest du Canada, personnellement, j'ai eu à prendre de nombreuses décisions quand des centres communautaires et des installations récréatives étaient financés par les trois paliers de gouvernement. Le groupe *Sport Matters* est une excellente ressource pour nous tous. Le groupe réunit certains des meilleurs esprits qui réfléchissent aux questions sportives au Canada, plus particulièrement aux questions de sport d'élite.

Assurément, je préférerais que Sport Canada dispose d'un budget plus important et donne un appui financier plus solide à certains égards. Qu'il s'agisse de dégrèvements fiscaux ou d'autres choses, en fin de compte, c'est toujours une question d'argent. Vous pouvez être assuré que dans ce processus budgétaire, je réclame vigoureusement que l'on maintienne le financement actuel, voire qu'on l'augmente. Les gens qui pensent comme nous et qui le disent, nous apportent une aide précieuse. C'est évidemment une priorité et je serais enchanté de pouvoir compter sur votre soutien. L'aspect prévention est selon moi le simple bon sens.

Pour ce qui est des entraîneurs et de l'entraînement en français, je ne suis pas particulièrement au courant du problème. Sport Canada a fait l'objet d'un examen par la commissaire aux langues officielles, qui a énoncé 14 recommandations—12 ayant été mises en oeuvre et les deux autres étant à l'étude. D'après ce que j'ai entendu dire, elle est très contente des progrès réalisés par Sport Canada, mais j'aimerais demander à M. Scrimger s'il est plus particulièrement au courant de la question des entraîneurs.

• (1645)

[Français]

M. Tom Scrimger (directeur général, Sport Canada, ministère du Patrimoine canadien): Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons suivi de près les recommandations de Mme Adam, qui s'intéresse personnellement au dossier du sport. Nous avons envoyé une lettre à tous les organismes sportifs pour leur rappeler ce qu'ils doivent toujours prendre en considération lors de la dotation des postes d'entraîneurs dans les équipes nationales. Nous leur rappelons qu'ils doivent être conscients du fait qu'ils doivent avoir des entraîneurs des deux langues officielles pour les équipes nationales. Nous effectuons un suivi auprès de tous les organismes. Cette question devrait se régler d'ici deux ou trois ans. Également, nous aurons besoin de fonds pour aider les organismes sportifs à avoir des entraîneurs sur place.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Lemay.

Nous devons régler certaines questions d'intendance avant d'ajourner aujourd'hui. Je ne voudrais pas que nous perdions le quorum. Promettez-vous de rester pour les motions et les votes?

M. Peter Stoffer: Oui.

La présidente: Monsieur Brown.

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci, madame la présidente. Je voudrais remercier le ministre d'être venu. Les sports, c'est l'un des domaines qu'examine ce comité qui m'intéresse le plus.

Comme j'ai moi-même fait partie à une époque de l'équipe nationale de canoë-kayak, l'expression « du terrain de jeu au podium » me touche personnellement. D'ailleurs, l'un des sportifs le plus décoré lors des derniers Jeux olympiques, Adam van Koeverden, que vous connaissez sûrement, est un kayakeur. Donc je comprends tout à fait le cheminement d'un athlète entre le moment où il prend connaissance d'un sport et l'instant où il se met à le pratiquer. J'irais même jusqu'à dire, dans un esprit de convivialité et de non-partisanerie, que je suis entièrement d'accord avec ce qu'a dit la présidente au sujet du programme des Jeux olympiques pour les jeunes. C'était bien comme elle l'a décrit, des médailles et autres prix ont été attribués et c'est comme ça que j'ai débuté. C'est peut-être quelque chose auquel le ministre voudra s'intéresser.

J'aimerais aussi savoir comment on pourrait débloquer davantage de financement pour les installations sportives. Dans le discours du Trône, le gouvernement a annoncé qu'il travaillerait en collaboration avec ses partenaires pour relever le profil des activités sportives au niveau communautaire et compétitif. Les gouvernements ontarien et fédéral ont récemment annoncé la mise en place du fonds canado-ontarien pour les infrastructures des municipalités rurales. Le financement potentiel d'installations sportives a été soulevé dans ce cadre-là.

Vous avez dit que les municipalités allaient devoir désigner de telles installations comme étant une priorité. Mais je sais, d'après la situation de ma propre circonscription, que s'il faut choisir entre des questions environnementales comme les égouts, l'eau, les routes ou

encore les ponts et les installations sportives, ce sont les sports qui vont être délaissés.

Serait-il possible de créer un fonds pour les infrastructures sportives? Ça ne fait pas longtemps que je suis député, et pourtant on m'a déjà demandé à plusieurs reprises s'il existait des sources de financement pour ce genre d'installations. Il y a beaucoup de municipalités dans ma circonscription qui s'intéressent à la chose.

Voilà donc ma question. Existe-t-il un programme qui soit exclusivement réservé aux sports?

• (1650)

L'hon. Stephen Owen: Vous avez raison, on en a vraiment besoin. On ne peut pas tout simplement compter sur les programmes généraux parce que les autres questions plus urgentes auront toujours priorité même si, à long terme, il est fort possible que les sports jouent un rôle tout aussi important pour la santé des collectivités et tout le reste.

C'est une question dont nous allons discuter lors de la prochaine réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en 2005. Nous avons organisé des réunions extraordinaires pour discuter de la sécurité aux frontières, des routes et des questions stratégiques. Nous avons maintenant le programme des infrastructures pour les municipalités rurales et je ne vois pas pourquoi de telles installations ne seraient pas admissibles lorsqu'on les désigne comme étant prioritaires, et c'est ce que font beaucoup de collectivités.

Je sais que dans le cadre du programme canado-manitobain pour les infrastructures... Il y a environ un an et demi, j'ai participé aux discussions entre les représentants de quatre grandes installations de sports et loisirs communautaires et le premier ministre provincial M. Dewar dans le nord du Manitoba. Les collectivités en question étaient pauvres et pourtant les sports étaient pour elles très importants.

Je reconnais que la solution idéale serait sans doute de procéder collectivement en créant un programme spécifique avec la participation des autres paliers de gouvernement.

M. Gord Brown: Très bien. Merci.

La présidente: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci, madame la présidente.

Il ne faudrait pas qu'on écarte des options prématurément. Par conséquent, avant qu'on ne tue dans l'oeuf l'idée d'allègements fiscaux pour les sports et l'activité physique, j'aimerais que mes collègues demandent à leurs électeurs dans le prochain envoi collectif s'ils seraient favorables à la mise en place d'allègements fiscaux pour les frais se rattachant aux sports amateurs et à l'activité physique pour qu'ils soient traités comme un don de charité. Je suis convaincu que les réponses qu'on vous donnera vous surprendront.

Monsieur, votre budget total représente sans doute un cinquième de 1 p. 100 de notre PIB total. C'est vraiment lamentable. Surtout quand on connaît le rôle important des sports dans la prévention de problèmes sociaux et juridiques et, à long terme, de santé. Quand on présente le budget de cette façon, on voit à quel point c'est lamentable.

Il serait utile de parler des retombées économiques du sport, surtout dans les régions comme la Nouvelle-Écosse. Nos équipes de Cap- Breton voyagent jusqu'à Yarmouth, et vice versa, et se déplacent même à l'échelle du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Atlantique en général. C'est très avantageux pour les motels, les restaurants, etc. Ça stimule également l'économie des petites collectivités qui organisent des tournois de baseball, de soccer, de curling, ou autres. Il serait très utile que la population canadienne puisse comprendre les retombées économiques du sport, sans parler des bienfaits dans les domaines social et de la santé.

Monsieur, lors de ma rencontre avec les entraîneurs, c'est la question de financement à long terme qui était sur toutes les lèvres. Ce n'est pas 10 millions de dollars par ci, 10 millions de dollars l'année prochaine qui les intéressent mais plutôt un engagement à long terme sous forme d'un pourcentage défini du budget total qui serait réservé aux entraîneurs, comme une espèce de budget de services voté. Les entraîneurs demandent qu'on leur réserve de 18 millions à 20 millions de dollars, c'est-à-dire qu'il y ait un budget de services votés qui représente un pourcentage précis du budget total et qui leur soit réservé, à long terme, pour qu'ils puissent planifier sur quatre, cinq, voire six ans sans devoir se préoccuper de questions de financement.

M. McCallum, à qui je voue le plus grand respect et qui est un bon ami—pour blaguer, j'aime bien l'appeler le shérif de Nottingham—a fait le tour des ministères pour retourner les coussins du divan pour voir s'il n'y avait pas quelques pièces qui s'y cachaient.

Est-ce qu'on vous a demandé de délier les ficelles de la bourse?

L'hon. Stephen Owen: Je pense qu'on a demandé à tous les ministères d'identifier les secteurs les moins prioritaires. Pour le moment, ces discussions se tiennent toujours à l'interne.

Par contre, je répéterais volontiers ce que j'ai déjà dit publiquement. J'estime que nous devrions augmenter le financement pour les sports par le biais de Sport Canada et de tout autre moyen à notre disposition. Comme je l'ai dit au départ, j'essaie d'établir des rapports avec tous les autres ministères en démontrant que le financement du sport est conforme à leurs mandats respectifs.

Vous avez parlé des facteurs économiques. Je fais ma propre promo, parce que je suis également responsable de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Au sein de ce ministère, nous sommes forts conscients de la valeur du sport, que ce soit Les Jeux du Canada, les sports professionnels ou les équipes communautaires qui se déplacent dans la région. Voilà, j'ai fait ma présentation.

• (1655)

M. Peter Stoffer: Avant que vous ne répondiez à la question portant sur le financement des entraîneurs, j'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez dit précédemment, à savoir l'importance de l'internationalisme dans le cadre de la promotion des sports à l'étranger.

J'aimerais bien qu'on puisse travailler avec le ministère de la Défense nationale en leur donnant de l'équipement sportif qui pourra ensuite être distribué aux enfants. Par exemple, on pourrait donner des balles de soccer, un court de basket-ball, ou autres choses encore aux différentes collectivités. Une fois que les militaires auront assuré leurs patrouilles et assumé leurs tâches, militairement parlant...

Le programme de coopération civilo-militaire, la COCIM, est excellent.

L'hon. Stephen Owen: COCIM?

M. Peter Stoffer: Il s'agit d'une unité civile du ministère de la Défense nationale qui travaille de concert avec les municipalités

locales sur la façon de dépenser l'argent de l'ACDI, sur la façon de l'investir dans cette collectivité.

Par exemple, à Bihac, ils ont construit des annexes à un hôpital, une école, etc.

Une chose que l'on oublie souvent, c'est le sport et je suis heureux de voir que vous considérez la promotion du sport au niveau international, particulièrement dans le tiers monde.

L'hon. Stephen Owen: C'est quelque chose pour lequel j'ai un profond intérêt. J'ai travaillé dans un certain nombre de pays en voie de développement, à différents moments au cours de ma carrière, et j'ai observé, en y prenant part dans certains cas, les sports dans des pays en voie de développement ou dans des pays déchirés par la guerre. Le pouvoir que cela peut avoir est phénoménal.

En ce qui concerne les entraîneurs, oui, une partie précise du budget de Sport Canada est réservée pour les entraîneurs. Chacune des organisations nationales de sport travaille selon un cadre qui exige des entraîneurs certifiés et professionnels, ainsi qu'une planification à long terme en ce qui concerne les entraîneurs. Nous devons stabiliser le budget, je suis d'accord avec cela, au moins pour pouvoir donner à ces organisations l'assurance de recevoir quelque chose au-delà de cet horizon d'un an, de sorte que, si elles se conforment de façon continue aux normes, elles reçoivent le financement nécessaire.

Come je l'ai dit, le financement a augmenté à hauteur de 10 millions de dollars cette année pour deux organismes nationaux de sport, pour les entraîneurs. Nous reconnaissons l'importance de l'approche professionnelle qu'elles ont prise, et qu'elles ont besoin de prendre. C'est devenu un programme reconnu dans le pays au niveau professionnel, ainsi, nous le soutenons.

La présidente: Monsieur le ministre, au nom du comité, je voudrais vous remercier.

Monsieur Stoffer, merci.

L'hon. Stephen Owen: Merci à tous. J'apprécie votre travail.

La présidente: Nous avons hâte de voir ce que donnera le Budget principal des dépenses et nous espérons avoir une idée claire de ce qui est dévolu aux sports.

L'hon. Stephen Owen: Merci à tous de votre soutien et merci des questions importantes ainsi que de vos commentaires.

La présidente: Merci.

Nous avons maintenant deux points à discuter. Nous avons défini notre programme de voyage pour l'étude portant sur l'industrie du long métrage, que nous avons discuté lors de notre dernière réunion. Selon vos instructions, notre greffier nous a rapporté un budget révisé et je pense que ce budget est distribué maintenant.

Y a-t-il des questions? C'est en fait le budget que nous vous avons présenté la dernière fois, avec l'exception que nous avons demandée. Monsieur Stoffer, vous serez content de voir que Halifax va être inclus dans les centres que le comité va visiter.

• (1700)

M. Peter Stoffer: Est-ce que St. John's, Terre-Neuve, a été considéré?

La présidente: Nous essayons d'aller dans un centre important de chaque région. Nous ferons venir des personnes des alentours, donc, si vous avez des témoins, des producteurs, des gens qui s'intéressent à la question à St. John's, que vous croyez que nous devrions inviter en tant que témoins, n'hésitez pas à nous en faire part.

M. Peter Stoffer: Bien sûr. Merci.

La présidente: Y a-t-il d'autres questions?

Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay: Est-ce que les dates qui figurent sur les demandes de budget sont celles qu'on va fixer ou si elles peuvent être modifiées? Est-ce que ce sont les bonnes dates?

La présidente: Nos dates dépendent en grande partie du moment où nous aurons le projet de loi sur le droit d'auteur.

M. Marc Lemay: D'accord.

[Traduction]

La présidente: Pour l'instant, c'est ce que nous pouvons faire de mieux en termes de dates.

L'hon. Sarmite Bulte: Aucune de ces dates n'est...

La présidente: Nous saurons un peu mieux ce qu'il en est, une fois que nous saurons à peu près quand la loi nous parviendra.

[Français]

M. Marc Lemay: Nous devons aviser nos whips le plus tôt possible de nos éventuels déplacements. Vous connaissez un peu cela.

[Traduction]

La présidente: Veuillez informer vos whips respectifs de ce fait. J'irai, demain midi, au comité de liaison, puis il faudra que ce soit approuvé par les leaders à la Chambre cet après-midi-là. Vos whips sont presque tous sur ce comité, ainsi, veuillez les informer de ce que nous allons présenter et du fait que cela a reçu l'appui unanime du comité, le cas échéant.

Monsieur Brown.

M. Gord Brown: Madame la présidente, est-ce que ces semaines tombent pendant que la Chambre siège?

La présidente: Oui.

M. Gord Brown: D'accord.

La présidente: Faut-il une motion pour l'approuver?

M. Peter Stoffer: Je propose cette motion.

(La motion est adoptée [voir *Procès-verbaux*].)

La présidente: Merci.

L'hon. Sarmite Bulte: Combien de membres du comité...?

La présidente: Douze.

[Français]

M. Marc Lemay: Je vois où Mme Bulte veut en venir. Est-il nécessaire que les 12 membres du comité soient présents partout?

[Traduction]

La présidente: Vous constaterez que je n'aime pas dépenser plus d'argent que nécessaire. Presque toujours, certains membres de ce comité ne feront pas ce déplacement, pour une raison ou pour une autre. C'est une étude suffisamment importante et je pense que tous les membres du comité qui souhaiteraient faire ce voyage, devraient en avoir l'occasion. Comme je l'ai mentionné la semaine dernière, j'ai également demandé à notre greffier de considérer les possibilités d'utilisation de salles de réunion du gouvernement, celles qui pourraient être disponibles dans les centres que nous allons visiter, plutôt que d'avoir à payer pour des salles d'hôtel, pour la traduction, etc. Si nous pouvons économiser de l'argent, nous le ferons, croyez-moi.

Entre-temps, si certains d'entre vous ont des idées d'amélioration que vous voudriez partager avec la présidente... parce que pour moi, ce ne sera pas un voyage, rappelez-vous, c'est là que je vis.

Madame Bulte.

L'hon. Sarmite Bulte: Je pense que, ce qui est important, si nous menons cette enquête, c'est que tout le monde y participe, monsieur Lemay. Ce n'est pas une bonne idée de choisir une ou deux personnes, parce que là, nous formerons en quelque sorte un sous-comité. Ainsi, soit le comité est d'accord pour ce travail, que nous pensons important, soit nous ne sommes pas d'accord.

Je ne pense pas que ce soit juste, lorsqu'il s'agira de rédiger le rapport, que certains membres n'aient pas eu l'occasion de rencontrer ces gens dans tout le Canada. Je dis cela, parce que je l'ai vécu. Lorsque nous avons fait cette étude sur la radiodiffusion, je n'ai pu voyager avec le comité, et plusieurs fois, j'ai senti... Donc, je défends avec conviction le fait que le plus de gens possible... Si c'est une étude importante pour le comité, alors nous devrions tous soutenir le comité et tous travailler ensemble.

Je ne pense pas qu'il s'agisse ici d'économiser de l'argent. Soit nous nous engageons à le faire, soit nous ne nous engageons pas. Si faire une étude correctement exige la participation de tous et de dépenser l'argent dont nous avons besoin, nous ne devrions pas penser à économiser. Encore une fois, si c'est quelque chose que nous ne prenons pas au sérieux, ne le faisons pas. Le faire correctement signifie que nous travaillons tous ensemble, et signifie que nous avons les ressources dont nous avons besoin pour faire le travail correctement.

• (1705)

La présidente: Je suis d'accord.

L'autre point que nous avons à considérer est les nominations que nous allons devoir faire pour divers organismes qui sont sous la compétence de Patrimoine canadien, et ainsi, de ce comité. Nous n'avons pas de dates pour ce qui est des postes à pourvoir, ainsi nous n'avons pas...

Le greffier du comité: Les dates ont été diffusées aux membres.

La présidente: Je suis désolée. D'accord. Il serait utile que les dates figurent ici.

Mme Bev Oda: Existe-t-il une liste que nous pouvons consulter?

La présidente: Il est possible que vous ayez déjà ce document. Vous remarquerez sur les deux premières pages, que vous avez soit les présidents, soit les directeurs administratifs des diverses organisations. Plus loin vous avez les membres des différents conseils d'administration.

Je suppose que le comité voudrait prendre un peu plus de temps que pour les simples administrateurs pour examiner attentivement les candidats aux postes de directeur, de directeur administratif et de président du conseil d'administration. Ce n'est pas pour dire que les administrateurs ne sont pas importants, mais manifestement les dirigeants sont ceux qui donnent le ton.

Monsieur Khan.

M. Wajid Khan: Pourquoi ne nous limitons-nous pas aux chefs des différents services, plutôt que de passer au travers toute la liste? Il y en a 150. Occupons-nous seulement des personnes les plus importantes, parce que ce sont elles qui donnent le ton, comme vous le disiez.

La présidente: Je vais demander l'avis du comité là-dessus. Certainement, je sais que le leader à la Chambre est préoccupé car il voudrait savoir quelles sont les nominations que nous voudrions examiner. Nous avons toujours la possibilité, le moment venu, de choisir de ne pas faire cela si d'autre travail que nous faisons est plus important.

Madame Oda.

Mme Bev Oda: J'apprécie le geste, la possibilité d'examiner ces nominations, mais à moins d'un véritable changement dans la façon de procéder, j'ignore ce que l'on aura accompli au bout du compte, sinon être un peu mieux informé qu'on l'était. Quand je songe à ce qui s'en vient et à la quantité de travail que le comité a à faire, je me demande si c'est un emploi judicieux de notre temps.

La présidente: Comme symbole, ne trouvez-vous pas...?

Mme Bev Oda: Je ne pense pas.

Comme je l'ai dit, consacrer une séance entière de l'emploi du temps déjà chargé pour nous tous pour tenir une discussion serait fort intéressant et nous apprendrions des choses mais ces nominations vont se faire de toute façon. Il n'y a pas de mécanisme qui permettrait au comité de faire une recommandation dont le gouvernement tiendrait sérieusement compte. Je proposerais donc qu'au fur et à mesure... Notre examen de l'activité cinématographique... Les nominations à l'Office national du film, peut-être, si le moment est opportun. Pour ce qui est des autres, je pense que le comité devrait se consacrer à son programme.

La présidente: Y a-t-il d'autres interventions?

Monsieur Brown.

M. Gord Brown: Les gens de la région d'Ottawa seraient sans doute vivement intéressés à entendre le président de la Commission de la capitale nationale ou son successeur si ce n'est pas le même. Il est censé venir de toute façon.

La présidente: Oui.

M. Gord Brown: Ça suffirait peut-être.

La présidente: Je vois ici quatre noms qui cadrent particulièrement bien avec notre examen de l'activité cinématographique; si leurs nominations surviennent pendant notre examen, nous voudrions peut-être nous pencher sur leurs cas. Je pense à Radio-Canada...

• (1710)

L'hon. Sarmite Bulte: On a déjà fait Radio-Canada.

La présidente: On l'a déjà fait. Désolée.

Je vois le CRTC, l'Office national du film et Téléfilm.

Mme Bev Oda: Madame la présidente, la mission du CRTC n'a rien à voir avec les longs métrages et les films commerciaux.

La présidente: Je sais, mais certains m'ont dit que certaines décisions relatives au contenu canadien ont eu des effets sur l'activité cinématographique.

Quoi qu'il en soit, c'est au comité de décider.

Mme Bev Oda: Quand finit le mandat du président? De qui parle-t-on? Je sais que le mandat du vice-président aux télécommunications s'achève à la fin de l'année civile.

Faire venir le vice-président aux télécommunications devant le comité n'a rien à voir avec le cinéma.

La présidente: Vous avez dit pas avant décembre 2006.

Mme Bev Oda: C'est vrai.

La présidente: Monsieur Kotto, puis monsieur Lemay.

[Français]

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Madame la présidente, il est vrai qu'a priori, il serait absurde de passer tout ce monde en revue. En même temps, ce serait pertinent afin qu'on voie jusqu'à quel point la culture de patronage demeure vivante au sein de cette nouvelle équipe. Vous savez qu'on traîne un boulet. Plusieurs facteurs culturels négatifs ont miné la politique au sens large. Ce n'est pas seulement un parti qui s'oppose aux autres.

Le député de Timmins—Baie James a mentionné que 99 p. 100 des membres du conseil d'administration de la télévision de Radio-Canada étaient des donateurs du Parti libéral du Canada. Cette donnée nous interpelle quant à l'éthique.

C'est essentiellement sur ce point que j'aurais des réserves.

[Traduction]

La présidente: Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay: Je complérais ce que vient de dire M. Kotto. Cela fait partie des fonctions du comité. C'est établi dans les règles, et je vois mal comment nous pourrions passer à côté de cela. Nous ne délèguerons pas notre pouvoir à quelqu'un d'autre. Ce pouvoir et ce devoir incombent au comité. Si nous n'en voulons plus, nous n'avons qu'à amender le Règlement. Or, pour l'instant, c'est notre devoir.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame Bulte.

L'hon. Sarmite Bulte: Madame la présidente, nous avons toujours eu la possibilité de faire comparaître des gens; cela a toujours existé et ce sera toujours possible si nous voulons rassembler un groupe de témoins.

Au sujet de ce qu'a dit M. Côté concernant les propos de M. Angus selon lesquels Radio-Canada fourmille de personnes désignées par les libéraux, je voudrais d'abord qu'il nous en donne la preuve irréfutable. Deuxièmement, le fait que quelqu'un appartienne au Parti libéral ne le disqualifie d'office. Si la personne a les états de service voulus pour diriger la société ou faire son travail, peu importe son parti d'attache. Le comité doit voir plus loin et il l'a fait. La grande qualité du comité c'est qu'il est capable d'examiner sans partisanerie si la personne est qualifiée. C'est cela qu'il faut regarder, pas son appartenance à un parti. Cela m'est égal.

Je suis presque d'accord avec Mme Oda. Des pressions vont s'exercer sur le comité... à moins que vous vouliez siéger chaque jour. Nous allons nous épuiser à la tâche. Il faut établir des priorités. Si le comité veut examiner une candidature, n'importe quel membre doit se sentir libre de proposer un nom. Je suis certaine que, désireux de coopérer, nous trouverons le temps nécessaire.

Mais nous engager à l'avance à passer en revue ces 10 candidatures ne sert qu'à nous mettre du pain sur la planche alors qu'il y a d'autres dossiers lourds qui nous importent comme celui de l'UNESCO ou du droit d'auteur. Le droit d'auteur, quand on va s'y remettre, ce sera pour longtemps. J'espère qu'il y aura une loi pour nous au printemps lorsque nous reviendrons.

La présidente: Monsieur Kotto.

[Français]

M. Maka Kotto: Je ne veux pas avoir l'air trop insistant, mais je dois répéter que nous avons un problème d'éthique sur les bras. Il ne faut pas oublier que nous représentons ici la population et que cette population accorde de moins en moins de crédibilité au milieu politique.

On parle de patronage. Ce n'est pas une chose à prendre à la légère. Nous sommes loin du terrain et il se peut que nous prenions cela à la légère, mais sur le terrain, cela a une résonance très importante.

Même si l'appartenance à un parti politique ou la proximité d'un parti politique n'est pas réellement un facteur, il faut se dire que c'est un facteur aggravant aux yeux de l'inconscient collectif. Je ne vais pas revenir sur tous les scandales qui se sont accumulés, mais il y a un doute, une crise, une rupture avec les citoyens.

S'il s'avérait que demain, en reconduisant ou en validant toutes ces nominations, on tombait dans un autre scandale relevant du patronage, cela rejaillirait encore une fois sur nous. C'est notre crédibilité qui serait en jeu à ce moment-là. Il est fort possible qu'il y ait beaucoup de travail à faire à cet égard, mais il faut trouver une solution.

Je souhaite que les politiciennes et les politiciens aient une image propre. Je veux qu'ils aient auprès de la population une réputation autre que celle qu'ils ont aujourd'hui. Disons qu'ils n'ont pas aujourd'hui une réputation très sexy.

● (1715)

[Traduction]

La présidente: Mme Oda veut intervenir.

Pourrais-je suggérer un compromis? Il est évident que MM. Lemay et Kotto veulent passer en revue toutes les nominations; d'autres estiment que cela ne vaut pas la peine sauf pour les deux le plus directement liées à la grande étude que nous allons entreprendre dans les mois prochains.

Chaque comité a été invité à indiquer au leader du gouvernement à la Chambre quelles nominations il voulait passer en revue. Comme Mme Bulte le dit, si nous le décidons à mi-chemin, nous pouvons toujours en vertu du règlement examiner toute nomination d'un intérêt particulier pour nous. Peut-être pourrait-on seulement faire savoir que nous aimerions passer en revue celles qui doivent se faire dans les six prochains mois, mettons, ou d'ici au mois de juin, par exemple.

Je suis prête à accepter toute motion que quiconque voudra faire.

Monsieur Scarpaleggia.

M. Francis Scarpaleggia: Je voulais seulement répliquer à l'intervention de M. Kotto.

J'appartiens à un autre comité, celui des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. J'y ai appris que le président du Conseil du Trésor est en train d'élaborer un ensemble de critères et de mécanismes applicables aux nominations dans toutes l'administration. Cette initiative systémique apaisera peut-être certaines des inquiétudes de M. Kotto.

La présidente: Merci.

Madame Oda.

Mme Bev Oda: Quand je regarde la liste, je me dis qu'il n'est pas réaliste de dire que dans l'année qui vient nous allons passer en revue 159 nominations.

La présidente: Non.

Mme Bev Oda: Si le dossier du droit d'auteur nous est confié au printemps, il réclamera autant de travail que celui de l'activité cinématographique et il sera plus complexe puisqu'il faudra y intégrer le secteur industriel.

Je regarde la liste : nous avons déjà fait Radio-Canada; nous avons fait Téléfilm la semaine dernière. Il nous faut seulement une confirmation... Le CRTC n'est peut-être pas prioritaire. Par contre, il y a la Commission de la capitale nationale; une réunion est déjà prévue avec elle. Je pense que l'Office national du film pourrait se faire dans le cadre de notre étude sur le cinéma.

Dans cette liste, pour moi, ce serait les priorités. Quelqu'un s'en occupe déjà.

Au sujet de ce qu'a dit M. Kotto, la présidente avait tout à fait raison de dire que lorsque l'on passe en revue les nominations à Radio-Canada et à Téléfilm Canada, notre tâche est d'examiner les mérites du candidat, son expérience et sa vision de l'avenir pour l'organisation. Au comité, nous avons essayé de travailler sous le signe de la coopération. Si le seul mérite du candidat est son affiliation politique, vous le découvrirez à la simple lecture de son CV.

Mme la présidente a demandé une motion. Je voudrais en faire une. Vu la liste qui nous a été donnée, à cause du processus de mise en candidature, que nous ne passions pas en revue une nomination donnée mais qu'elle soit incorporée aux travaux que nous faisons, que nous avons déjà prévus. Évidemment, chaque membre du comité a le droit de faire une demande spéciale.

● (1720)

La présidente: Dois-je comprendre que nous voudrions quand même que toutes les nominations soient transmises au comité, comme elles le sont depuis plusieurs années déjà, et que nous nous réservions le droit d'en passer en revue telle ou telle autre?

Mme Bev Oda: Oui.

La présidente: Peter.

M. Peter Stoffer: Je ne suis pas un membre régulier du comité mais vous dites qu'il y a 159 nominations possibles; si vous vouliez les passer toutes en revue, cela exigerait effectivement un grand nombre d'heures. Est-ce qu'il ne serait pas possible pour la présidente ou le greffier d'envoyer une lettre aux personnes nommées dans ces secteurs pour leur demander de nous faire parvenir une copie de leur CV pour ensuite faire notre choix?

La présidente: C'est ce que je viens de dire. Les nominations sont toujours transmises au comité avec un CV en annexe.

M. Peter Stoffer: Toutes?

La présidente: Oui.

M. Peter Stoffer: Sans la moindre exception?

La présidente: Sans la moindre exception.

Monsieur Kotto.

[Français]

M. Maka Kotto: Madame la présidente, j'aimerais revenir sur ce qu'a dit Mme Oda. Elle disait qu'en lisant un C.V., on pouvait savoir à quel parti politique, en l'occurrence le Parti libéral, un candidat est associé. N'eût été d'une recherche approfondie, on n'aurait pas eu cette information relativement aux membres du conseil d'administration de Radio-Canada, par exemple. Il est important de considérer que nous nous occupons aujourd'hui d'un dossier qui, en démocratie, correspond au cinquième pouvoir, le quatrième étant la presse. À partir du moment où on a la main-mise sur la culture, on peut l'utiliser comme une arme pour manipuler ou orienter à sa guise les opinions des gens.

En accumulant les nominations orientées, on risque de contourner la démocratie même. Cela s'explique en épistémologie.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Madame Oda.

Mme Bev Oda: Madame la présidente, j'aimerais apporter une correction à ce qui a été dit. J'ai dit que l'expérience de la personne et le fait qu'il y ait du mérite à la recommandation du candidat pourraient être examinés à la consultation du CV—pas à son affiliation politique. Je n'ai pas essayé de dire que l'on peut deviner l'affiliation politique de quelqu'un à la lecture de son CV.

La présidente: Dans ce cas, puis-je répondre au leader à la Chambre que le comité souhaite continuer de recevoir avis des nominations? Selon le mécanisme en place depuis quelque temps déjà, les avis de nominations nous sont envoyés avant qu'elles deviennent officielles.

Mme Bev Oda: Ma motion ne demande pas de changer quoi que ce soit à cela.

La présidente: Sauf que le règlement précise que lorsqu'une nomination est faite, elle est transmise au comité.

Mme Bev Oda: Ce que je dis—c'est un peu pour parer à toute éventualité—c'est que l'on regarde la liste des nominations à venir et que l'on fasse comme je l'ai dit dans la motion. Je voulais changer la façon de procéder.

La présidente: Pour que nous comprenions bien votre motion, voulez-vous la répéter?

L'hon. Sarmite Bulte: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Une motion officielle exige un préavis de 48 heures. Je ne veux pas être tatillonne, mais je veux savoir sur quoi je vote. D'ailleurs, une motion est-elle même nécessaire? Est-ce qu'on ne peut pas tout simplement s'entendre sur quelque chose au lieu de...? Peut-on demander l'avis du comité au lieu de statuer sur une motion?

• (1725)

Mme Bev Oda: J'ai proposé la motion parce que la présidente en avait demandé une, mais je...

La présidente: Ça peut être une recommandation ou une suggestion.

Mme Bev Oda: ... suis toute disposée à faire ce qui est le plus facile pourvu que l'on parvienne à s'entendre.

La présidente: Le comité voudra sans doute s'assurer que l'on respectera les exigences minimales du Règlement et que toutes les nominations nous soient transmises; nous déciderons ensuite lesquelles nous voulons examiner.

Mme Bev Oda: D'accord.

La présidente: Deuxièmement, pour les deux dernières nominations, c'est-à-dire Radio-Canada et Téléfilm, le premier ministre a décidé de nous les renvoyer avant les nominations à proprement parler. S'il est vrai que nos pouvoirs étaient limités, je pense que nous avons été rassurés de savoir que les personnes choisies étaient effectivement compétentes.

Est-ce que nous voulons que toutes les nominations nous soient renvoyées? Ça m'étonnerait.

Par contre, on pourrait demander d'être tenus au courant des nominations de directeurs d'organismes, dont il n'y a pas des centaines. Nous pourrions alors choisir les nominations que nous désirons passer en revue en vertu de leur pertinence avec le travail que nous effectuons.

Enfin, que se passera-t-il s'il y a un poste de directeur exécutif d'un organisme important qui devient vacant alors que la Chambre ne compte pas reprendre ses travaux avant trois mois? Comment faudrait-il gérer une telle situation? Le poste devrait-il rester vacant jusqu'à ce que nous nous retrouvions? Ça m'étonnerait.

L'hon. Sarmite Bulte: Madame la présidente, si vous le permettez, nous n'en sommes pas encore arrivés là. Si la Chambre n'a pas été prorogée, nous pourrions nous retrouver en été. Ce ne serait pas la première fois que je travaille sur un projet de loi pendant l'été. J'ai du mal à concevoir comment on pourrait mettre en place un processus et ensuite...

M. Wajid Khan: N'abordons pas ce sujet.

L'hon. Sarmite Bulte: ... dire, d'un air hautain, que ce sera pour après l'ajournement de la Chambre. Je ne pense pas que ce soit ce que les autres préconisent.

La présidente: La position que j'ai résumée est-elle satisfaisante pour tous?

L'hon. Sarmite Bulte: Nous pouvons reprendre nos travaux s'il le faut.

La présidente: Merci.

Y a-t-il des députés qui s'y opposent?

Mme Bev Oda: Je suis rassurée de vous entendre dire deux ans.

L'hon. Sarmite Bulte: Deux, trois, quatre... deux de plus, trois de plus.

La présidente: Quand on demande l'avis des autres...

C'est tout pour aujourd'hui, à moins que vous ayez quelque chose à ajouter.

Comme tout a été dit, je lève la séance.

Monsieur Stoffer, je vous remercie d'avoir participé à cette réunion.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.